

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 21/07/2025 - 21888 - 2001 B 20704 - 438 639 510 - 2 H A

SARL 2HA

Au capital de 11 900 euros

Siège social: 9 Rue de Pologne – 59800 LILLE

RCS LILLE METROPOLE 438 639 510

**SOMMAIRE**

- Détail des comptes bilan actif passif
- ~~Détail soldes intermédiaires de gestion~~

Certifié conforme à l'original.  
le 27/06/2024  
M. Amrani



Néant  \*

Désignation de l'entreprise SARL 2HA  
 Adresse de l'entreprise 9 RUE DE POLOGNE 59000 LILLE  
 Numéro SIRET \* 43863951000025 Durée de l'exercice en nombre de mois \* 12 / Durée de l'exercice précédent \* 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				(31122023)		(31122022)		
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	10 275	12 940			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	77 150	77 150			
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	<b>87 425</b>	<b>90 090</b>			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070				
		Autres * (3)	072	074	1 718 998	1 007 506		
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	10 167	133 023			
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>1 729 166</b>	<b>1 140 528</b>		
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>1 816 590</b>	<b>1 230 618</b>		
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>	<b>Exercice N-1 NET</b>			
				<b>1</b>	<b>2</b>			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			11 900	11 900			
	Ecart de réévaluation							
	Réserve légale			1 190	1 190			
	Réserves réglementées *							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	415 919	415 919			
	Report à nouveau			(4 399)	92 650			
	Résultat de l'exercice			661 326	(97 049)			
	Subventions d'investissement							
	Provisions réglementées							
		<b>Total I</b>			<b>1 085 936</b>	<b>424 610</b>		
	Provisions pour risques et charges							
	Emprunts et dettes assimilées							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	Fournisseurs et comptes rattachés							
	DETTES (4)	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	821	132 017		
Comptes courants d'associés				729 327	673 991			
Autres dettes				506				
Produits constatés d'avance								
		<b>Total III</b>			<b>730 654</b>	<b>806 008</b>		
	<b>Total général (I + II + III)</b>			<b>1 816 590</b>	<b>1 230 618</b>			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197						
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	58 716					
	(4) Dont dettes à plus d'un an						195	
	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *						182	
							184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

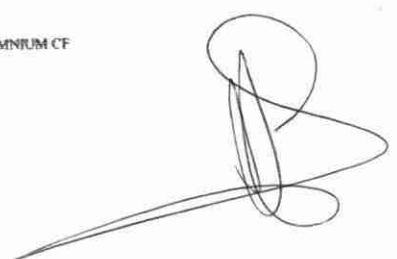
Designation de l'entreprise		SARL ZHA		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				13 1 1 2 2 0 2 3		13 1 1 2 2 0 2 2		
A - RÉSULTAT COMPTABLE								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
		biens						
		services *	217	218		9 720	8 545	
	Production stockée *	(Variation de stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230		2 557		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	12 277		8 545
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
Variation de stock (marchandises) *				236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242	42 779		66 201	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	208	244	208	
Rémunérations du personnel *				250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252				
Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce)		255	2 665	254	2 665	
Dotations aux provisions				256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				0	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	45 652		69 066	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(33 375)		(60 521)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	700 658	119 256	
	Produits exceptionnels			(IV)	290			
	Charges financières			(V)	294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquième D)		348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	5 957	155 784	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	661 326		(97 049)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	661 326	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	5 957		
	Divers*, dont intérêts exonérés des cotés-cis d'associés	247		330	73 087			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Déductions	Entreprise nouvelles (art. 44 bis)	986					
Zone franche urbaine (art. 44 bis A)		987						
Zone franche industrielle (art. 44 bis B)		988						
Zone franche commerciale (art. 44 bis C)		989						
Zone franche de services (art. 44 bis D)		990						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	39 712	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370	39 712	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ZBA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450	26 650	452		454		456	26 650	26 650		
	Matériel de transport	460	43 906	462		464		466	43 906	43 906		
	Autres immobilisations corporelles	470	7 397	472		474		476	7 397	7 397		
	Immobilisations financières	480	77 150	482		484		486	77 150	77 150		
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>155 104</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>155 104</b>	<b>155 104</b>		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499				
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506				
	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	13 711	542		2 665	544		546	16 376		
	Matériel de transport	550	43 906	552		554		556	43 906			
Autres immobilisations corporelles	560	7 397	562		564		566	7 397				
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>65 014</b>	<b>572</b>		<b>2 665</b>	<b>574</b>	<b>576</b>	<b>67 679</b>			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Plus ou moins-values												
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *						Long terme	
	①	②	③	④	⑤	30 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧		
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
<b>TOTAL</b>		<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>588</b>	<b>590</b>	<b>592</b>	<b>594</b>		
Plus-values taxables à 19 % (1)			<b>579</b>		Régularisations	<b>590</b>	<b>583</b>	<b>594</b>	<b>595</b>			
<b>TOTAL</b>						<b>596</b>	<b>595</b>	<b>597</b>	<b>599</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le modèle n° 2033-3407.  
 (1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis BA, 238 bis B, 238 bis C du CGI. Remarque: un état détaillé selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



REÇU GREFFE

21 JUL. 2025

TRIBUNAL COMMERCE  
LILLE METROPOLE

**2HA**

**Société à responsabilité limitée**

**Au capital de 11 900 euros**

**Siège social: 9 Rue de Pologne – 59800 LILLE**

**RCS LILLE METROPOLE 438 639 510**

## Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 juin 2024

Les associés de la SARL 2 HA, au capital de 11 900 €, divisé en 119 parts sociales de 100 € chacune, se sont réunis au siège social, le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq à 10 heures, en assemblée générale ordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur AMRANI Kamel, associé gérant.

Le président constate que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- le pouvoir des associés représentés ;
- le rapport de gestion et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce ;
- le bilan, l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

AR

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce ;
- Approbation de ces conventions;
- Questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant et du rapport spécial ;

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour.

#### Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 661 326 €.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 661 326 € de la manière suivante :

AK

- la somme de 661 326 € au crédit du poste « report à nouveau » ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Troisième résolution

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à l'assemblée.

Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a long horizontal stroke and a vertical line.